des Princes &c. Août 1772. se mettra en possession des Etats qui ont appattenu ci-devant à la Hongrie. En attendant la Cour de Varsovie a communiqué à tous les Ministres Etrangers un Mémoire rélatif à la marche des Impériaux qui pénétrent dans le centre du Royaume, ainsi-que la copie d'un Acte Allemand que les Employés aux Salines ont dû figner, & dont le contenu porte " que le revenu en sera remis à la disposition du Commandant des troupes Autrichiennes.,, Le Général Haddick, qui est ce Commandant en chef, a fait publier de son côté une Déclaration en Langue Polonoise, datée du 20. Juin, selon laquelle l'Empereur prend sous sa protection tous les endroits que ses troupes occupent, voulant que les habitans en soient traités avec autant de douceur que ses propres Sujets; ce qui s'exécute. Aussi ces troupes se concilient l'amitié des Polonois, & même des Confédérés qui leur rendent leurs armes, leurs Places & prennent service parmi eux. Une telle voye employée semble ainsi devoir bien plus promptement éteindre les Confédérations, que toutes celles qui ont été mises jusques là en usage par les Russes seuls pour les dissiper. On scait d'ailleurs qu'il y en a déja une grande partie qui s'est soumise au Roi, que le reste se présente à la même foumission sous certaines conditions; & de-là il reste à présumer, qu'en peu de tems tous les Confédérés, source des maux dont la Pologne a été affligée, auront pris le parti qui leur a été si souvent proposé & conseillé. Ils voyent furtout qu'il regne une si bonne harmonie entre les troupes d'Autriche & de Russie, qui se trouvent actuellement dans le Royaume, qu'ils ne pouvent soupconner qu'il naîtra le moindre dif-